

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N° 3688

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Gestion des finances publiques »

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	0	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	0
Facilitation et sécurisation des échanges	236 000	236 000
<i>dont titre 2 (ligne nouvelle)</i>		0
TOTAUX	236 000	236 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement reprend l'objet de l'amendement n° 965 déposé en nouvelle lecture par le député Frédéric Maillot qui vise à permettre le recrutement de 8 ETP douaniers (dont un maître-chien) à l'aéroport de la Réunion Roland Garros pour contribuer aux efforts de la lutte contre le narcotrafic. Afin de permettre le recrutement de ces personnels, il convient d'ouvrir 236 000 € sur les crédits de titre 2 du programme 302 "Facilitation et sécurisation des échanges" de la mission "Gestion des finances publiques".